

CORIS PEPS
L'esprit tonifie,
l'épargne
rémunérée
en plus.

Commencez
aujourd'hui
Réalisez demain.

5%
EPARGNE
RÉMUNÉRÉE

10 000
FCFA

8283

Offre soumise à conditions

CORIS HOLDING
www.coris-holding.com

f y in

LA NOUVELLE

TRIBUNE

Hebdomadaire togolais d'Investigation, d'analyses, et de publicité

N° 453 du jeudi 08 octobre 2026 / **Prix : 250 F CFA**

TOGO : SECTEUR DE LA SANTÉ

**Réalités et
pistes de solution**

BOA-TOGO publie
les chiffres de son
impact social

PIA

Une délégation
russe explore
les opportunités
d'investissement

NATIONAL

Décès de Dr Moïse
Fiadjoe de la
clinique BIASA

*Discret, bienveillant,
engagé pour les autres,
tu laisses un vide immense
dans nos cœurs.*

Adieu
de
Dr Moïse FIADJOE

*Tu vie fis un service,
ton départ une grande douleur.
Repose en paix.*

CANALBOX

88 66
Cœur de Togo | 201 FCFA

NOUVEAU !

INTERNET FIBRE RAPIDE & ILLIMITÉ

SOUSCRIVEZ EN LIGNE

SCANNEZ ICI
OU RENDEZ-VOUS SUR

CANALBOX-SOUSCRPTION.CPAY.TG

GTA
ASSURANCES
EN TOUTE CONFIANCE



وفا إيماء للنجاد
Wafa IMA Assistance

VOTRE CARTE DEVIENT VOTRE COUVERTURE

HORS DU TOGO



INFO : 8283



Assistance
médicale



Rapatriement



Avance
de fonds



Perte & vol
de bagages



Couverture
monde entier



Assistance
24h/7

La Banque Autrement

<https://coris.bank>



CULTURE / MALGRÉ LE DIALOGUE

La pression ne faiblit pas

Une réunion de concertation s'est tenue entre le ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts, Isaac Tchiakpé et les responsables des fédérations membres du Conseil National des Arts et de la Culture (CNAC), ainsi que quelques acteurs du monde des arts et de la culture. Les échanges ont essentiellement porté sur la plateforme de revendications du secteur culturel, qui regroupe les principales préoccupations et urgences auxquelles sont confrontés les artistes, créateurs et professionnels de la culture au Togo.

Nicolas EDORH

Au nom des acteurs culturels, le président de la Fédération Togolaise de Musique (FTM), Ariel Dassanou a présenté les différents points inscrits dans la plateforme de revendications. En réponse, le ministre a apporté, point par point, des explications sur les différentes démarches administratives entreprises par son département concernant certaines préoccupations soulevées.

Toutefois, les acteurs ont relevé qu'à ce jour, ces démarches n'ont pas encore abouti aux réponses concrètes attendues par le secteur culturel. Les

différentes interventions des responsables de fédérations et des acteurs présents ont permis de réaffirmer clairement au ministre, le sentiment général qui prévaut aujourd'hui dans le secteur. Après plusieurs années d'attente, de démarches, de rencontres et de promesses, les acteurs culturels sont fatigués des annonces sans résultats tangibles.

Le message adressé au ministre par les acteurs culturels est sans ambiguïté : « le secteur culturel attend désormais des actes concrets, des décisions et un calendrier clair de mise en œuvre des



réformes attendues. »

Mise en place d'un cadre permanent de concertation

Afin d'assurer un meilleur suivi des différents points inscrits dans la plateforme de revendications, il a été convenu de la mise en place d'un cadre permanent de concertation associant le ministère et les représentants des acteurs culturels.

Ce cadre permanent devra permettre de suivre régulièrement l'évolution des dossiers, d'identifier les blocages et de veiller à la traduction effective des

engagements en mesures concrètes. Les acteurs resteront particulièrement attentifs aux résultats de ce mécanisme de suivi.

Le sit-in du 12 octobre 2026 maintenu

« Nous ne sommes pas totalement satisfaits », ont affirmé les acteurs culturels à l'issue de la rencontre. Les acteurs culturels ont également officiellement informé le ministre de la tenue du sit-in prévu le lundi 12 octobre 2026 à partir de 8 heures au ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts. Cette mobilisation

visé à porter à l'attention des plus hautes autorités de l'Etat, la situation préoccupante et les conditions difficiles dans lesquelles évoluent les artistes et professionnels de la culture togolaise, et à demander que des mesures urgentes et concrètes soient prises pour sortir durablement le secteur de la crise.

« La rencontre du 05 octobre constitue une étape de dialogue, mais elle ne met pas fin aux préoccupations exprimées par les acteurs. Seuls des actes concrets, mesurables et vérifiables permettront aujourd'hui de restaurer la confiance. Les Fédérations membres du CNAC et les acteurs culturels restent donc unis, solidaires et mobilisés autour de leur plateforme commune et appellent l'ensemble des artistes, créateurs et professionnels de la culture à se mobiliser massivement pour le sit-in du 12 octobre 2026 à 8 heures », ont précisé les acteurs culturels dans un communiqué.

ENTREPRISE

Gregory Clerc confirmé au poste de Directeur Général du Groupe Castel

La décision rendue par la Haute Cour de Singapour concernant IBBM ne modifie en rien la gouvernance opérationnelle du Groupe Castel. Les Conseils d'administration de Cassiopée et de DF Holding réaffirment la stabilité et l'indépendance de la gouvernance du Groupe, ainsi que leur pleine et entière confiance en Gregory Clerc pour poursuivre sa mission de Directeur Général.

A la suite de la décision rendue par la Haute Cour de Singapour, les Conseils d'administration de Cassiopée, holding de tête du Groupe Castel, et de DF Holding, sa holding opérationnelle, souhaitent apporter plusieurs précisions.

Comme ils l'indiquent depuis le début de cette procédure judiciaire, « IBBM n'est pas la société mère du Groupe Castel ».

En conséquence, « sa gouvernance ne joue aucun rôle dans le fonctionnement opérationnel du Groupe Castel, contrairement à ce qu'a affirmé à plusieurs reprises Madame Romy Castel ».

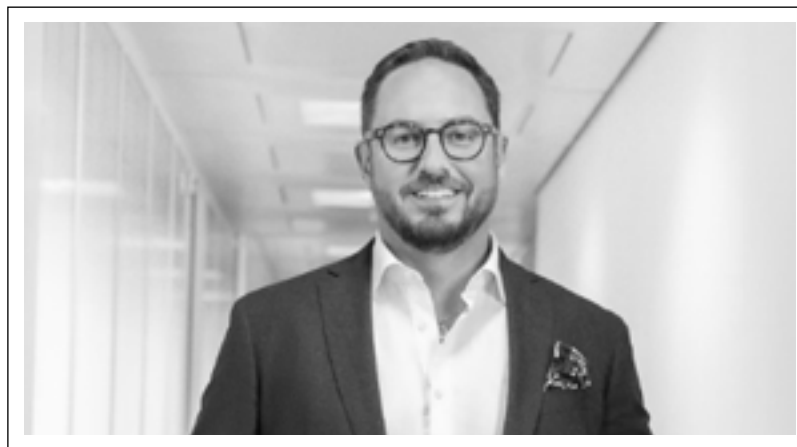
Conformément à la volonté de son fondateur, le Groupe Castel demeure ultimement détenu par des trusts garants

d'un contrôle professionnel et indépendant et ce, depuis des décennies.

Ainsi, « le pouvoir de nommer les administrateurs de Cassiopée, et par conséquent de superviser la gouvernance du Groupe Castel, appartient aux trustees, qui exercent leur mission en toute impartialité et conformément à leur responsabilité de protéger les intérêts de l'ensemble des bénéficiaires, lesquels sont alignés avec l'intérêt social du Groupe ».

Dans ce contexte, les Conseils d'administration estiment nécessaire de rappeler certains éléments :

- Les trustees du fonds IBBF (fonds qui détient les actifs du Groupe Castel) ont engagé depuis plusieurs mois une



démarche visant à identifier un nouveau gestionnaire de fonds professionnel, pleinement indépendant et agréé, destiné à remplacer IBBM.

- Les trustees d'IBBF ont récemment décidé de nommer le nouveau gestionnaire de fonds sélectionné pour remplacer IBBM, sous réserve notamment de la révocation de cette dernière par les porteurs de parts d'IBBF et de la satisfaction d'autres conditions. Romy Castel a alors saisi la justice singapourienne afin de suspendre temporairement ce

processus de remplacement.

- Dans ce contexte, les Conseils d'administration ont toute confiance dans le fait qu'un nouveau gestionnaire indépendant, agissant dans l'intérêt de l'ensemble des bénéficiaires et non de quelques-uns seulement, remplacera effectivement IBBM en temps voulu.

- Madame Romy Castel représente uniquement l'une des cinq branches bénéficiaires.

Elle ne saurait donc parler, ni agir, au nom de « la famille Castel » dans son ensemble, dont une partie s'est exprimée

par voie de communiqué de presse le 28 août 2026 pour marquer son désaccord avec sa démarche et affirmer son souhait « souhaite que la direction conserve sa capacité à exercer pleinement et sereinement ses responsabilités dans l'intérêt du Groupe, de ses collaborateurs et de l'ensemble de ses partenaires ».

Enfin, les Conseils d'administration « tiennent à réitérer leur entière confiance à Gregory Clerc dans sa mission de Directeur Général et souhaitent qu'il puisse se consacrer pleinement et librement à cette mission ».

« Aucune personne physique – a fortiori membre de la famille du fondateur – n'est actionnaire de Cassiopée, holding de tête du groupe. Son actionnaire est une société de trust professionnelle qui exerce l'ensemble des droits de vote, notamment ceux relatifs à la nomination des administrateurs, en veillant aux intérêts de l'ensemble des porteurs de parts d'IBBF ».

UNE SEMAINE SOUS LE SIGNE DE LA PROXIMITÉ

BOA-TOGO célèbre ses clients avec 2026 cadeaux

Depuis le lundi 05 octobre, Bank Of Africa Togo organise la Semaine du Client 2026. Jusqu'au vendredi 10 octobre, la banque multiplie les rencontres d'échanges et d'animations placée sous le signe de la proximité et de l'accompagnement.

Nicolas EDORH

La proximité, l'écoute et l'accompagnement au cœur d'une semaine dédiée à la clientèle et à ses ambitions. C'est l'engagement réaffirmé par BOA-TOGO dans le cadre de l'édition 2026 de la Semaine du Client. Cette année, l'initiative porte la signature : « *ceux qui osent, BOA les accompagne* ». Cette signature traduit la volonté de la banque d'être aux côtés de celles et ceux qui entreprennent, investissent, innovent et construisent chaque jour leur avenir. Plus qu'un rendez-vous événementiel, la Semaine du Client 2026 constitue un temps fort de la démarche de Culture Client engagée par BOA-TOGO autour d'une conviction simple : « *la satisfaction client est l'affaire de tous* ».

Depuis le début de la semaine, les équipes de BOA-TOGO sont mobilisées dans les agences et sur différents points de contact, afin de renforcer les échanges avec les clients, mieux comprendre leurs attentes et leur faire découvrir les solutions permettant de répondre à leurs besoins. Des rencontres entre directeurs et clients en agence, différentes animations pour rythmer

l'expérience client, avec notamment des jeux, des challenges digitaux et de nombreuses surprises, sont au programme de cette édition, avec une grande activité ce samedi à la plage pour marquer le mois d'Octobre Rose consacré à la prévention et à la lutte contre le cancer du sein. Au total, 2026 cadeaux sont mis en jeu à l'occasion de cette édition.

Parmi les temps forts de cette édition, figure également une rencontre dédiée aux créateurs de contenu, avec pour thème : « *de l'audience au business* ». Cette initiative s'intéresse à une nouvelle réalité économique : la professionnalisation progressive de l'activité des créateurs de contenu. La rencontre réunira ainsi des créateurs de contenu autour d'échanges consacrés notamment à la monétisation, au business model, à la structuration et à la bancarisation de leurs activités. A travers cette initiative, BOA-TOGO souhaite contribuer au dialogue autour de ces nouveaux métiers et mieux comprendre les besoins d'une génération d'entrepreneurs qui évolue dans un



environnement numérique en constante transformation.

Accompagner les ambitions

Selon BOA-TOGO, la relation entre une banque et ses clients évolue avec les besoins de ces derniers. Raison pour laquelle la Semaine du Client est également l'occasion pour la banque de créer des espaces d'échange autour de plusieurs enjeux qui concernent directement les entrepreneurs et les entreprises. Des rencontres professionnelles sont ainsi organisées autour de thématiques liées au Trade, au financement des investissements et à l'accompagnement des PME. Ces rendez-vous permettront aux participants d'échanger avec les équipes de la Banque, de mieux comprendre les solutions disponibles et de partager leurs problématiques et leurs perspectives de développement.

Pour BOA-TOGO, l'enjeu est de dépasser la seule relation transactionnelle

pour construire une relation fondée sur l'écoute, le conseil et l'accompagnement des ambitions.

La Semaine du Client 2026 sera également l'occasion de mettre en lumière les évolutions engagées par BOA-Togo pour rendre l'expérience bancaire toujours plus simple, accessible et adaptée aux nouveaux usages. Les solutions digitales de la Banque, notamment MyBOA et BOAweb, occupent une place croissante dans cette transformation en permettant aux clients d'effectuer davantage d'opérations à distance et de gagner en autonomie.

Cette dynamique se poursuivra avec de nouvelles évolutions et de nouveaux services à venir, destinés à enrichir progressivement l'expérience digitale et à répondre aux attentes d'une clientèle de plus en plus connectée.

Célébrer les clients, mais aussi celles et ceux qui les accompagnent

La Semaine du Client sera aussi un moment de célébration et de convivialité. Les différentes animations prévues durant toute la semaine permettront de remercier les clients pour leur confiance et de créer des moments de partage avec les équipes de la Banque. La semaine se clôturera autour d'un rendez-vous sportif et

convivial avec BOA Move, réunissant collaborateurs et participants autour des valeurs de bien-être, d'énergie et de dépassement de soi. Cette semaine sera également l'occasion de valoriser l'engagement des collaborateurs, car l'expérience client se construit dans chaque interaction, chaque conseil et chaque geste.

A travers la Semaine du Client 2026, BOA-TOGO souhaite réaffirmer une conviction : « *chaque client porte une ambition qui mérite d'être écoutée et accompagnée.* »

Qu'il s'agisse de financer un investissement, développer une entreprise, entreprendre, faire évoluer son activité ou simplement accéder à des services bancaires plus simples, la Banque entend continuer à faire évoluer ses solutions et son accompagnement au rythme des besoins de ses clients. Cette démarche s'inscrit dans une vision de la relation client fondée sur quatre principes : « *écouter-comprendre-agir-s'engager* ».

Filiale du Groupe Bank Of Africa, BOA-TOGO accompagne les particuliers, professionnels, entreprises et institutions à travers une gamme de solutions bancaires, financières et digitales.

NÉCROLOGIE

Décès de Dr Moïse Fiadjoe de la clinique BIASA

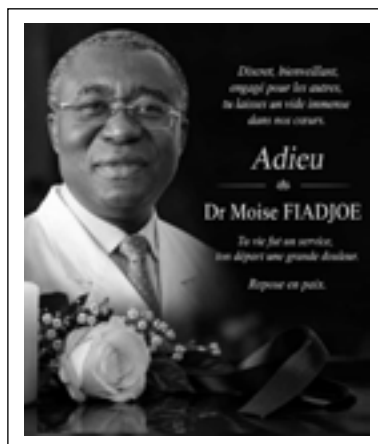
Le monde médical togolais est en deuil. Dr Moïse Kwasivi Fiadjoe, gynécologue-obstétricien est décédé le samedi 3 octobre 2026. Premier Togolais à avoir réalisé une fécondation in vitro (FIV) dans le pays, en 1996, il laisse derrière lui un héritage scientifique et humain majeur.

Une figure emblématique de la médecine togolaise est passée de la vie à trépas. Dr Moïse Kwasivi Fiadjoe, spécialiste de la médecine de la reproduction, a consacré une grande partie de sa carrière à la lutte contre l'infertilité, une épreuve qui touche de nombreux couples. Sa disparition, annoncée par sa famille, marque la fin d'un parcours jalonné d'innovations et d'engagement au service de la santé reproductive.

Son nom restera particulièrement associé à une avancée majeure de la

médecine au Togo. En 1996, il devient le premier médecin togolais à réaliser une fécondation in vitro (FIV) sur le territoire national. Une prouesse qui a ouvert de nouvelles perspectives aux couples confrontés à des difficultés de conception. Cette volonté d'innover s'était déjà manifestée en 1984, lorsqu'il avait doté son cabinet d'un échographe, contribuant ainsi à introduire de nouvelles possibilités de diagnostic dans sa pratique médicale.

Le parcours du Dr Moïse Fiadjoe débute en France. Diplômé en médecine à



Lille en 1978, il approfondit ses connaissances à travers plusieurs formations spécialisées en biologie humaine, en échographie et en gynécologie-obstétrique.

De retour au Togo en 1983, il rejoint le cabinet médical de son père et s'oriente progressivement vers la prise en charge des troubles de la reproduction. En 1984, il

franchit une nouvelle étape avec la création de la clinique BIASA, aux côtés des docteurs Jemima Prince-Agbodjan et Robert Koblavisoé Fiadjoe. Au fil des années, l'établissement se développe et élargit ses activités pour devenir une structure pluridisciplinaire, dotée notamment d'un centre spécialisé dans la fertilité. La clinique propose plusieurs techniques de procréation médicalement assistée, dont la fécondation in vitro, l'injection intracytoplasmique de spermatozoïdes (ICSI), l'insémination intra-utérine ainsi que le recours aux dons de gamètes et d'embryons.

L'action du Dr Fiadjoe ne s'est pas limitée à son activité clinique. Soucieux de faire progresser la recherche sur l'infertilité en Afrique, il a également contribué à la

coopération scientifique sur le continent. Il figure parmi les fondateurs du Groupe interafricain d'études, de recherches et d'application sur la fertilité (GIERAF), une organisation dont il a assuré la présidence de 2009 à 2011. Ses recherches ont notamment porté sur le don d'ovocytes et l'accès à la fécondation in vitro en Afrique. Plusieurs de ses travaux ont fait l'objet de publications scientifiques, contribuant à enrichir les connaissances sur les enjeux de la fertilité dans le contexte africain. Jusqu'à récemment, la clinique BIASA le présentait encore comme gynécologue-obstétricien et chef de service de son centre de fertilité.

TOGO : ENERGIE

Vers des réformes dans le secteur de l'électricité pour attirer plus d'investissements

Le Togo veut donner davantage de flexibilité à son secteur de l'électricité, tout en renforçant sa capacité à attirer les investissements. Le Conseil des ministres, réuni le 6 octobre 2026 sous la présidence, a adopté un projet de loi qui prévoit une refonte du cadre actuel, avec de nouvelles possibilités pour produire, stocker, acheter et vendre de l'électricité.

L'une des principales évolutions concerne les entreprises et autres gros consommateurs d'électricité. Le texte prévoit de leur permettre, sous certaines conditions, de choisir directement leur fournisseur plutôt que de dépendre uniquement du dispositif d'approvisionnement existant. Elles pourront également produire une partie de l'électricité dont elles ont besoin, notamment à partir

de sources renouvelables, et réinjecter sur le réseau l'énergie qu'elles n'utilisent pas. Cette évolution doit notamment permettre de diversifier les sources d'approvisionnement et de mieux répondre aux besoins croissants des activités économiques.

Cette ouverture s'accompagne d'un renforcement du rôle des producteurs indépendants, c'est-à-dire des entreprises qui

produisent de l'électricité sans être directement intégrées à l'opérateur public. Le projet de loi reconnaît également le stockage de l'électricité, une évolution importante avec le développement des énergies renouvelables, dont la production peut varier selon l'ensoleillement ou les conditions météorologiques. Le gouvernement veut aussi favoriser l'installation progressive de compteurs intelligents, capables notamment de transmettre des informations sur la consommation, tout en renforçant la protection des réseaux contre les risques informatiques.

Les zones économiques

spéciales bénéficieront de possibilités supplémentaires pour sécuriser leur approvisionnement. Elles pourront notamment produire leur propre électricité ou conclure directement des contrats avec des producteurs togolais ou issus d'autres pays de la région. Pour les entreprises qui y sont installées, l'enjeu est de disposer d'une énergie plus disponible et de mieux maîtriser les coûts liés à leur activité. Pour les autorités, cette évolution doit également contribuer à renforcer l'attractivité des zones industrielles.

La réforme prévoit par ailleurs de raccorder progressivement

les réseaux électriques isolés au réseau national. Elle entend aussi renforcer les échanges avec le marché régional de l'électricité, permettant au Togo de diversifier ses sources d'approvisionnement au-delà de sa propre production. Le projet de loi vise ainsi à adapter le secteur à la hausse de la demande, à améliorer la continuité du service et à créer un environnement plus favorable aux investissements, avec l'ambition d'accompagner à la fois l'accès des populations à l'électricité et le développement des activités économiques.

RÉUNION DU COMITÉ DE CONCERTATION ETAT-SECTEUR PRIVÉ

La Stratégie de Mobilisation des Recettes à Moyen Terme 2027-2031 présentée

Au Togo, l'État vise 2109 milliards FCFA de recettes fiscales d'ici 2031. C'est l'un des principaux objectifs de la Stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme 2027-2031 (SRMT), appelée à guider les réformes fiscales et douanières dans les prochaines années.

Le document a été présenté au secteur privé mardi 6 octobre à Lomé, lors de la deuxième réunion technique de concertation entre l'État et les entreprises. La stratégie vise à accroître les ressources intérieures, tout en préservant la compétitivité du secteur privé.

Une pression fiscale encore en dessous de la norme communautaire

Au Togo, les autorités publiques relèvent notamment qu'il y a encore une importante marge de progression en matière d'impôts et taxes, avec une pression fiscale inférieure à

la norme communautaire de 20%. Celle-ci était estimée à 13,1 % du PIB en 2025. Cette situation explique en partie l'orientation retenue par les autorités. « Il y a un écart important entre la pression fiscale actuelle, la norme communautaire et le potentiel du pays », a expliqué Kpowbié Tchasso Stéphane Akaya, secrétaire général du ministère des Finances et du Budget, lors des échanges.

La SRMT prévoit de faire progresser les recettes fiscales de 1043,7 milliards FCFA en 2026 à 2109 milliards en 2031, précise Togo First. L'élargissement



de l'assiette, la digitalisation du recouvrement et la rationalisation des dépenses fiscales figurent parmi les principaux leviers. Cette trajectoire s'inscrit dans une progression déjà engagée. À fin juin 2026, l'OTR avait mobilisé 507,82 milliards FCFA, en hausse de 14,3 % sur un an. Ce montant représentait 46,3 % de l'objectif annuel de 1 338,9 milliards FCFA.

Le numérique comme levier

La réforme devrait s'appuyer sur davantage d'outils numériques ; comme la facture électronique certifiée, introduite par la loi de finances 2026, et qui vise notamment à améliorer la traçabilité des transactions et le contrôle de la TVA. L'OTR a aussi engagé la digitalisation de certaines obligations fiscales. En septembre 2026, l'administration a lancé e-TPU, permettant aux contribuables concernés

de déclarer et payer la taxe professionnelle unique en ligne.

Pour le secteur privé, l'enjeu porte aussi sur la prévisibilité. Le président du Conseil national du patronat, Laurent Coami Tamegnon, a salué la création de la Commission administrative de recours et de la Commission administrative de règlement des litiges douaniers.

Ces mécanismes doivent renforcer la sécurité juridique des entreprises alors que l'État cherche à élargir la base fiscale. Le gouvernement assure que la stratégie vise à mieux mobiliser les recettes, et non à surtaxer les contribuables. Sa mise en œuvre sera suivie par un comité dédié, avec des évaluations prévues en 2029 et 2031.

ECONOMIE

PIA : une délégation russe explore les opportunités d'investissement

La Plateforme Industrielle d'Adetikopé (PIA) a accueilli mardi dernier, une délégation russe composée d'officiels et de représentants d'entreprises. L'objectif de la visite était de découvrir l'écosystème d'infrastructures industrielles prêtes à l'emploi de la zone et d'explorer les opportunités d'investissement au Togo.

La délégation réunissait des acteurs de plusieurs secteurs stratégiques, notamment la construction et les infrastructures, les turbines à gaz, les systèmes de stockage, la fourniture de gaz naturel liquéfié (GNL), le transport, la logistique, le stockage et la formation.

Les visiteurs ont été reçus par le Directeur Général de PIA, Bertrand Kerguelen, avec à ses côtés l'autorité de coordination de PIA, pour leur présenter les atouts du Togo : « stabilité, position de hub logistique régional, et accès privilégié au Port autonome de Lomé ». Il a ensuite détaillé les avantages



d'une implantation dans la zone industrielle, notamment des parcelles et bâtiments prêts à l'emploi, un port sec avec des services logistiques, un guichet unique pour les formalités administratives et

un cadre incitatif.

La délégation a ensuite visité le site pour voir ses infrastructures et ses unités en activité. Les profils représentés correspondent à des besoins

concrets de la zone et de l'économie togolaise : énergie, infrastructures, chaîne logistique et renforcement des compétences. Cette visite ouvre la voie à des discussions plus poussées en vue d'éventuels projets d'implantation ou de partenariats.

Avec cette rencontre, la PIA poursuit sa stratégie d'ouverture à de nouveaux marchés. Elle confirme aussi son rôle de vitrine de l'industrialisation du Togo auprès des investisseurs internationaux.

TOGO : SECTEUR DE LA SANTÉ

Réalités et pistes de solution

Dans le cadre de la Journée mondiale du Travail décent célébrée le mercredi 07 octobre 2026 à Lomé, la plateforme des associations corporatistes du secteur de la santé a appelé à une réforme en profondeur du système de santé togolais. Professionnels des secteurs public et privé réclament notamment une meilleure valorisation des ressources humaines, des conditions de travail modernes, des rémunérations plus justes et une gouvernance plus transparente du secteur.

Yao KPOWOADAN

« Quel système de santé pour promouvoir le dialogue social, des conditions de travail modernes, des salaires justes et une protection sociale élargie ? » C'est autour de cette question que les organisations professionnelles de la santé se sont retrouvées à la Maison de la santé à Lomé, avec le soutien de We Social Movements et la coopération du gouvernement Belge, pour une journée de réflexion suivie d'une conférence de presse. L'objectif est de valoriser les professionnels de santé pour une meilleure santé de la population togolaise.

Pour les participants, l'heure est désormais à l'action. Ils appellent à se mobiliser « ensemble pour sauver le système de santé du Togo » et pour construire des métiers et des entreprises de santé « éthiques, durables, attractifs, efficaces et modernes », capables de contribuer à une couverture sanitaire universelle durable et équitable. Les échanges ont porté sur plusieurs thématiques, notamment la promotion du travail décent dans le secteur de la santé, les réformes urgentes dans les secteurs public, privé et pharmaceutique, ainsi que les dynamiques de rémunération dans l'espace UEMOA et leur impact sur l'attractivité des métiers de la santé.

Des revendications majeures

Selon les professionnels réunis, malgré les efforts de recrutement enregistrés au cours des cinq dernières années, la pénurie de personnel demeure préoccupante. Le ratio cumulé du personnel traceur de soins des secteurs public et privé était de 8,2 professionnels pour 10 000 habitants en 2024, contre une norme de référence de 20,2 à 25,4 pour 10 000 habitants, selon les chiffres avancés au cours de la rencontre. A cette insuffisance s'ajoutent, selon la plateforme, un chômage élevé parmi certains professionnels malgré les besoins du système, la fuite des cerveaux, une répartition

inéquitable du personnel sur le territoire ainsi que des insuffisances dans la qualité et l'adéquation des formations.

« La pénurie de ressources humaines en santé constitue un frein majeur à l'accès à des soins de qualité », relève la plateforme. Les organisations professionnelles dénoncent également la faiblesse de la protection sociale d'une partie du personnel, avec notamment des cas de non-déclaration à la sécurité sociale, des salaires jugés insuffisants et une prévention encore limitée des risques professionnels. Les risques biologiques et psychosociaux, ainsi que les phénomènes de harcèlement sous différentes formes, figurent également parmi les préoccupations exprimées.

Pour Docteur Ametitovi Sandra, vice-présidente de la Fédération des pharmaciens privés du Togo, les réformes doivent concerner aussi bien le public que le privé. « Nous avons parlé de la réforme concernant le recrutement, de la revalorisation des salaires dans la fonction publique aussi bien que dans le privé. Nous avons également parlé des conditions de travail », a-t-elle expliqué. Elle insiste sur la nécessité d'offrir aux professionnels un environnement de travail leur permettant de s'épanouir et de prendre correctement en charge les patients. « Un professionnel de santé qui évolue dans un cadre de travail qui ne lui permet pas de bien travailler ne pourra pas prendre soin du patient comme il le faut », souligne-t-elle. La question du financement du secteur a également occupé une place importante dans les discussions.

La part du budget consacrée à la santé était de 6,9% en 2024, un niveau que les organisations considèrent comme insuffisant au regard de l'engagement pris lors du sommet d'Abuja en 2006, qui prévoyait de consacrer au moins 15% des budgets nationaux à la santé. La plateforme estime par ailleurs



que la forte dépendance aux financements extérieurs, souvent orientés vers des programmes spécifiques, réduit la marge de manœuvre du pays pour répondre à ses propres priorités sanitaires et contribue à maintenir la vulnérabilité des ménages face aux dépenses de santé. Elle réclame donc une augmentation progressive du budget de la santé à 15%, ainsi qu'un plan d'investissement cohérent destiné à construire et réhabiliter les infrastructures et à renforcer les équipements sanitaires.

Les professionnels pointent également plusieurs dysfonctionnements dans la gouvernance des structures sanitaires, conseils d'administration dont la composition ou les mandats posent problème, manque de transparence dans la gestion de certaines structures hospitalières, difficultés dans la prise en charge des urgences, accumulation des dettes des formations sanitaires et difficultés de réapprovisionnement.

La plateforme dénonce également la persistance de mauvaises pratiques, notamment le détournement de patients, d'équipements ou de médicaments, la vente illicite de produits de santé et l'exercice illégal en clientèle privée.

La pharmacie également pointée du doigt

Dans le secteur pharmaceutique, elle estime que la réglementation doit être modernisée. Elle évoque notamment la nécessité de clarifier les rôles entre pharmacies hospitalières et officines privées, de rendre pleinement fonctionnel le laboratoire national de contrôle de qualité des médicaments et de renforcer l'approvisionnement en produits sanguins au niveau du Centre national de transfusion sanguine. Le secteur privé de la santé, qui participe à l'offre de soins, est lui aussi présenté comme confronté à une pression fiscale importante et à un

environnement réglementaire qui ne favoriserait pas suffisamment son développement. Face à ces constats, la plateforme appelle à accélérer la mise en œuvre des recommandations issues du groupe de travail institué par l'arrêté n°2018-010/PMRT du 4 avril 2018, dont plusieurs recommandations sont, selon elle, arrivées à échéance sans être pleinement mises en œuvre.

Parmi les principales réformes demandées figurent notamment, l'adoption d'une fonction publique hospitalière intégrant une meilleure gestion des ressources humaines, l'absorption des professionnels de santé à la fin de leur formation, sans nécessairement passer par le concours classique, l'élaboration d'une grille salariale adaptée au secteur de la santé, l'adoption d'un statut du praticien hospitalier et d'un statut des apprenants en santé, une meilleure gestion des carrières, l'adoption d'une convention collective du secteur de la santé, le renforcement des contrôles administratifs et financiers des formations sanitaires, une réforme hospitalière prenant en compte les secteurs public et privé, l'adoption d'une loi sur la pharmacie hospitalière et la mise en place d'un grossiste-répartiteur d'État, l'amélioration de la formation initiale et continue des professionnels, la réorganisation et la modernisation des services d'urgence, la mise en place d'un environnement favorable au développement des entreprises et industries privées de santé.

La plateforme réclame également une réforme du cadre réglementaire du secteur pharmaceutique privé, notamment concernant la fixation des marges sur les médicaments, afin de concilier accessibilité des produits pour les populations et viabilité économique des officines.

La question du dialogue

social apparaît également comme une priorité. Les organisations déplorent une faible structuration du dialogue social dans certaines formations sanitaires, situation qui contribuerait à l'accumulation des frustrations et à la dégradation du climat professionnel. Elles demandent la ratification de la Convention n°190 de l'Organisation internationale du Travail (OIT) relative à la violence et au harcèlement dans le monde du travail, ainsi que sa traduction dans la législation nationale.

Elles souhaitent également la mise en place de mécanismes efficaces pour prévenir et sanctionner les cas avérés de harcèlement sexuel et d'autres formes de violence au travail. Au terme de la journée de réflexion, les syndicats, fédérations, associations corporatistes, ordres professionnels de santé et organisations de la société civile ont décidé de se constituer en plateforme des professionnels de santé. Cette plateforme entend pérenniser un cadre d'échanges et de réflexion afin de contribuer davantage à la mise en œuvre des orientations stratégiques de la politique nationale de santé à l'horizon 2030. Elle appelle également à une plus grande implication des professionnels de santé dans la prise de décision, à la lutte contre la corruption et le favoritisme, ainsi qu'à la mise en place de mécanismes de redevabilité dans la gestion des structures sanitaires.

Pour Dr Gilbert Tsolenyanu, Secrétaire Général du SYNPHOT, le ministère de la Santé doit notamment créer un cadre permanent de concertation et de suivi participatif de la mise en œuvre des politiques de santé. Il demande également qu'un audit externe de la contractualisation soit commandité afin de permettre à l'opinion nationale d'évaluer objectivement sa contribution à la résolution des difficultés du secteur. Au-delà des revendications corporatistes, les professionnels réunis à Lomé veulent ainsi replacer la question des ressources humaines, des conditions de travail, de la gouvernance et du financement au cœur de la politique sanitaire.

13 ANS D'ENGAGEMENT AU SERVICE DES COMMUNAUTÉS

BOA-TOGO publie les chiffres de son impact social

Depuis plus de 13 ans, Bank Of Africa Togo (BOA-TOGO) inscrit sa responsabilité sociétale dans une démarche d'engagement durable au service des communautés. A travers son Social Impact Report, la Banque revient sur les principales initiatives menées au Togo et met en lumière l'impact concret de ses actions dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'inclusion, de l'entrepreneuriat féminin, du sport et de la solidarité.

Nicolas EDORH



d'un environnement plus favorable à la réussite des jeunes générations. L'engagement de BOA-TOGO s'étend également au développement économique et à l'autonomisation des femmes.

À travers notamment le programme AKWA,

nécessité, participation à des initiatives environnementales ou encore soutien à des manifestations culturelles et sportives : autant d'actions qui traduisent la volonté de la banque de rester proche des communautés.

Depuis 2023, BOA-Togo accompagne notamment

ambition est de continuer à faire évoluer notre action RSE, avec davantage d'impact, de proximité et de continuité. Parce qu'être une banque engagée, c'est aussi contribuer au progrès des communautés qui nous accompagnent au quotidien. », a déclaré Evita Mensah, Responsable RSE à BOA-TOGO.

Au-delà de son activité bancaire, BOA-TOGO inscrit son développement dans une démarche de responsabilité et d'engagement envers ses collaborateurs, ses clients et les communautés au sein desquelles elle opère.



la Banque accompagne et valorise les femmes entrepreneures en leur offrant davantage de visibilité et en facilitant leur accès à des solutions et opportunités favorisant le développement de leurs activités.

Cette démarche s'inscrit dans une conviction forte : l'accompagnement de l'entrepreneuriat féminin constitue un levier de création de valeur, d'autonomisation économique et de développement local.

Sport, solidarité et proximité territoriale

BOA-TOGO soutient également des initiatives dans les domaines du sport, du bien-être, de la solidarité et de la proximité territoriale. Gala de football, actions en faveur des populations vulnérables, dons de matériels et de produits de première

les activités liées aux Evala à Kara, contribuant à renforcer sa présence et son ancrage dans les différentes régions du pays.

Ces différentes initiatives s'inscrivent dans la Charte RSE de BOA, articulée autour de 5 engagements : l'éthique et la protection des intérêts des clients, la promotion d'une finance durable et de l'entrepreneuriat social, la responsabilité employeur, la gouvernance et la gestion des risques, la protection de l'environnement et l'engagement au service des communautés.

Avec ce Social Impact Report, BOA-TOGO souhaite ainsi rendre compte de son action, valoriser les partenariats qui rendent ces initiatives possibles et poursuivre le dialogue avec l'ensemble de ses parties prenantes. « Après 13 années d'engagement, notre

13 ans d'engagement au service des communautés, plus de 28 projets, 5 régions couvertes, plus de 40 millions FCFA mobilisés et plus de 10 000 bénéficiaires directs. Ce sont, là, quelques chiffres de BOA-TOGO, publiés dans son Social Impact Report.

Au fil des années, la banque a accompagné et soutenu plus de 28 projets dans les cinq régions du pays, mobilisant plus de 40 millions de FCFA et touchant directement plus de 10 000 bénéficiaires. Au-delà de ces chiffres, la démarche de BOA-TOGO vise à inscrire ses interventions dans la durée et à privilégier des initiatives répondant à des besoins concrets des populations et des communautés. « Notre engagement RSE ne se limite pas à soutenir des initiatives. Il s'agit pour nous de contribuer, à notre échelle, à des transformations concrètes et durables dans les communautés au sein desquelles nous opérons. » Khalid Kéziré, Head Marketing&Communication de BOA-TOGO.

Priorité à la santé

La santé constitue l'un des axes majeurs de cet engagement. BOA-TOGO accompagne notamment, aux côtés de la Fondation BOA et de la Fondation Lalla Asmae, le programme NASMA, dédié à la prise en charge des enfants souffrant de déficience auditive. La banque a contribué chaque année à la prise en charge complète des bénéficiaires du programme venant du Togo. Les concernés bénéficient d'une prise en

charge spécialisée au Maroc, comprenant notamment des interventions liées à l'implant cochléaire et un suivi médical adapté.

BOA-TOGO s'investit également dans la prévention et la sensibilisation autour du cancer du sein, notamment à travers son partenariat avec MedLeaders Association dans le cadre d'Octobre Rose chaque année sous le leadership de Dr Beauty Sodokin, lauréate de la prestigieuse Nelson Mandela Fellowship. Cette mobilisation s'est traduite par des actions de sensibilisation et de dépistage, mais également par des initiatives de communication destinées à toucher un public plus large.

Dans le même esprit, la banque organise régulièrement des opérations de don de sang en partenariat avec le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS), contribuant ainsi à la mobilisation autour d'un enjeu majeur de santé publique.

L'éducation occupe une place de choix

L'éducation constitue également un axe important de la politique RSE de BOA-TOGO. La banque apporte son soutien à différentes initiatives visant à améliorer les conditions d'apprentissage, à fournir du matériel et des équipements et à favoriser un accès plus équitable aux opportunités éducatives.

A travers ces actions, BOA-TOGO entend contribuer au développement du capital humain et à la construction



Récépissé No 0546/31/05/16/
HAAC

Djidjolé - Batomé, von après
Maison Suzanne AHO, en face
de l'église EAC-TOGO
Tél : 90 03 83 30 / 98 01 82 02
www.lanouvelletribune.net

Directeur de la Publication

Elom K. ATTISSOGBE
Tél : (+228) 91 90 48 04 /
98 01 82 02

Rédacteur en chef
Nicolas EDORH

Rédaction

Elom ATTISSOGBE
Nicolas EDORH
Béatrice AGBODJINO

Infographie

La Nouvelle Tribune

Impression

SDR

Tirage

2.500 exemplaires



Un partenariat public-privé entre
Le République Togolaise et ARISE IIP



UN ÉCOSYSTÈME INDUSTRIEL INTÉGRÉ DE 400 HECTARES, AVEC UN GUICHET UNIQUE



China Africa Building Material TOGO SAU(CBM TOGO SAU)
中非建材多哥股份公司

+228 22 53 01 70 | pia@arisenet.com | www.pia-togo.com